## **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

Nature de la vente	Tarifs en nets de
	T.V.A par jour
Vente alimentaire à emporter ou consommer sur pla	ace
Chalet 6x2m	180 €
Chalet 4x2m	157 €
Chalet 3x2m	132 €
Emplacement extérieur de 6x2m	50€
Emplacement Pyramide de l'Avent	200 €
Vente non alimentaire	
Chalet 6x2m	160 €
Chalet 4x2m	118 €
Chalet 3x2m	106€
Maison du père Noël	85 €
Emplacement extérieur de 6x2m	37€
Artisanat, commerce équitable non alimentaire	
Chalet 3x2m	36 €
Artisanat alimentaire et producteurs fermiers/ marc	nichers
Chalet 3x2m	46 €
Manège / autre structure d'animation	
< 200m <sup>2</sup>	32 €
>200m²	65 €
Association caritative	
Chalet 3x2m	Gratuit

## Durée d'occupation

En dehors des pôles « écolo » et artisanal, les exposants s'engagent pour la durée totale du marché de Noël, du vendredi 1<sup>er</sup> au samedi 30 décembre 2023, soit 30 jours.

Les chalets du pôle artisanal sont occupés par les artisans ou artistes libres à la semaine. Seules 2 semaines au maximum sont réservables.

En cas de disponibilités, un nouvel appel à candidature serait envisagé.

La maison du père Noël est réservée à des activités photographiques. Elle sera ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches ainsi que du lundi 25 au samedi 30 décembre 2023.



## Obligations pour les exposants

Seuls les contenants, emballages et gobelets recyclables et/ou réutilisables et/ou biodégradables seront autorisés sur le marché de Noël (cf charte développement durable).

## Prestations fournies par la Mairie d'Orléans :

- Chalet 6x2m ou 4x2m pour les exposants du marché de Noël
- Chalet 3x2m pour les artisans ou artistes libres du pôle artisanal et du pôle écolo
- Les chalets comportent une tablette amovible, un éclairage intérieur (néon), une prise électrique.

Il revient à l'occupant de prévoir le mobilier et l'éclairage nécessaires à la présentation de ces produits / objets, les matériels nécessaires à la conservation et à la confection de ses produits, la décoration intérieure.

